

# Transdev : la balle est dans le camp de la direction

On aurait pu croire que les négociations étaient au point mort, hier, dans le conflit qui oppose depuis 19 jours désormais les salariés de Transdev Arles et sa direction. En effet, au petit matin, aucun bus du réseau Enviva n'a pu circuler malgré l'appel la veille du président d'ACCM Claude Vulpian à laisser se mettre en place le service minimum. Ce blocage, avéré ou contesté, a remis de la tension dans les négociations. *"Pour que les discussions se passent de manière sereine, il est nécessaire d'avoir des prérequis : nous avons l'obligation légale de mettre en place le Plan de transport adapté et il y a une décision de justice qui ordonne aux grévistes de laisser circuler les bus"*, assure Antoine Séguret, responsable de la zone ouest des Bouches-du-Rhône chez Enviva. Les discussions ont donc tourné court hier matin au dépôt du chemin du Temple, dans le nord

d'Arles.

Mais la journée ne s'est pas arrêtée là. Vers 16 h 30, une délégation des trois syndicats CGT, CFDT et FO, a été reçue de nouveau par l'Inspection du travail, à Aix-en-Provence. En l'absence de représentants de la direction, les représentants des salariés

## Les syndicats ont fait une nouvelle proposition hier.

ont une nouvelle fois tendu la main à leur direction. *"On a fait une nouvelle proposition d'une augmentation de +0,6 %, 100 € de hausse de la prime de vacances et 100 € de prime exceptionnelle. C'est un gros effort de notre part"*, souligne Mouhcine Guerouali, délégué CFDT du personnel. Qui correspond d'ailleurs exactement à la dernière propo-

sition faite par l'entreprise. Hier soir, Antoine Séguret affirmait ne pas avoir eu connaissance de ces informations, tout en réaffirmant : *"Nous restons dans notre volonté de dialogue."*

Quoi qu'il en soit, la négociation devra forcément tourner, à un moment donné, sur les conditions du protocole de fin de conflit. Là encore, il reste du chemin à parcourir pour que le réseau Enviva retrouve des couleurs. *"On est prêts à l'affiner, indique Mouhcine Guerouali. Par exemple en étalant les jours de grève sur plusieurs mois et en ne comptant pas les jours de grève pendant lesquels la direction n'était pas là pour discuter avec nous, pendant les trois jours du week-end de Pentecôte et le week-end dernier."* *"Les conditions de fin de conflit, on les a bien en tête,* répond Antoine Séguret. *J'attends de voir dans quelles dispositions sont les organisations syndicales à ce sujet."* **Sy.P.**